

ÉLECTIONS DES MEMBRES DES CHAMBRES D'AGRICULTURE 2025

DIFFUSION DES LISTES ÉLECTORALES DÉFINITIVES

AVIS

Les listes électorales définitives pour les élections des membres de la Chambre d'agriculture de la Loire de janvier 2025 sont consultables dès à présent.

Les listes électorales peuvent être consultées à la mairie, à la chambre d'agriculture ou à la préfecture par toute personne intéressée.

Toute personne peut également en demander une copie informatique, sous réserve de s'engager par écrit à ne pas en faire un usage commercial en établissant une attestation sur l'honneur et en joignant une copie de sa pièce d'identité.

Il convient pour cela de contacter la chambre d'agriculture par mail loire@elections.chambagri.fr ou par téléphone au 04 77 92 12 12.

.

Possibilité est donnée aux réclamants ou aux personnes intéressées par les décisions de la commission d'établissement des listes électorales (CELE) de former un recours auprès du tribunal judiciaire de Saint-Étienne dans les cinq jours qui suivent l'affichage des listes par la mairie (article R511-23 et 24 du code rural et de la pêche maritime).

Date d'affichage par la Mairie :